

Annexe 17

Bilan régional des ACT Hébergements¹ 2024 :

La Réunion

(Mis à jour le 01/12/2025)

SOMMAIRE

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT	p2
2/ Equipe salariale	p3
3/ Les candidatures	p3
4/ Profil social des résidents	p6
5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès	p8
6/ Pathologies des résidents	p10

(En raison du faible nombre de résidents sortants, il est très difficile de comparer les données à l'entrée et à la sortie.)

¹ Les ACT Hors les murs ne font pas partie de ce bilan

et traités dans le Bilan national ACT Hors les murs)

La Réunion

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT

Représentativité de l'enquête : 100% des places ACT.

3 structures sur 3 (100%) ont retourné l'enquête, mais l'un des fichiers était très mal complété :

ASETIS : Saint-Pierre

La CROIX-ROUGE FRANÇAISE : Le Port

RIVE : Saint-Denis

Nombre de structures	3
Nombre de places autorisées / installées	55 / 55
Nombre moyen de places par structure	18,3
Nombre de candidatures	177
Nombre de résidents présents dans l'année	76
Nombre d'admissions	31
Nombre de sorties	23

Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

% de places en individuel	82%
% de places en semi-collectif	18%
% de places en collectif	-

Tableau 2 : Répartition des catégories de places d'ACT

% de structures ayant effectivement continué à accompagner au moins un résident après sa sortie dans l'année	67%
% de résidents sortis du dispositif ACT dans l'année ayant été suivis après sa sortie	67%

Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année

1 à 3 mois	93%
3 à 6 mois	7%
6 mois à 1 an	-

Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie

2/ Equipe salariale

Moyenne des ETP/place	0,539
-----------------------	-------

Tableau 5 : Équivalent temps plein (ETP)

Turn-over du personnel : 20%

Direction	10%
Services administratifs et techniques	22%
Equipe de soin	34%
Equipe socio-éducative	31%
Animation et autre	3%

Tableau 6 : Équipe salariale - répartition moyenne des ETP

Pourcentage de structures ayant un médecin coordinateur dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un infirmier dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un psychologue dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un assistant de service social dans l'équipe	67%
Pourcentage de structures ayant un éducateur spécialisé dans l'équipe	67%
Pourcentage de structures ayant un conseiller en économie sociale et familiale dans l'équipe	33%

Tableau 7 : Équipe salariale²

3/ Les candidatures

Candidatures reçues	177
Nombre moyen de candidatures par structure	59,0
Admissions	31
% de candidatures ayant entraîné une admission en ACT	18%
Candidatures refusées	146
% de candidatures refusées	82%

Tableau 8 : Données globales sur les candidatures et les admissions

² Personnel employé par l'ACT, en vacation ou mis à disposition par une autre structure

Absence de places disponibles	7%
-------------------------------	----

Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte

Nécessite une prise en charge hospitalière	-
Manque d'autonomie et/ou relève d'un autre dispositif	21%
En raison de conduites addictives	1%
En raison de comorbidités psychiatriques	7%
Hors critères médicaux	10%
Possède déjà un logement autonome	9%
Une coordination médicale est déjà en place	2%
Uniquement un besoin urgent d'un logement	2%
Total	52%

Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins de la personne

Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite, présence d'accompagnant ...)	6%
Dossier incomplet	2%
Refus de la personne, la personne n'a pas donné suite...	31%
Total	39%

Tableau 11 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car les conditions d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne

Ne parle pas suffisamment le français	-
Sans perspective de sortie du dispositif	-
Originaire d'une autre région ou d'un autre département ³	-
Hors critères sociaux	-
Autre : hors critère établissement	-
Autre : sans ressource ou en situation irrégulière ⁴	-
Autre : hors critère d'âge ⁵	-
Autre : décès	1%
Autre / non renseigné	-
Total	1%

Tableau 12 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d' « autres motifs de refus »

³ Pour rappel, le dispositif est national

⁴ Pour rappel, l'accueil en ACT est inconditionnel

⁵ Pour rappel, il n'y a pas de critère d'âge pour entrer en ACT : personnes majeures ou mineures (alors accompagnées d'au moins un des titulaires de l'autorité parentale)

Services sociaux hospitaliers et autres établissements sanitaires publics ou privés	67%
Etablissement ou service médico-social du secteur de l'addictologie	5%
Etablissement ou service médico-social du secteur des personnes en situation de handicap	14%
Lit d'accueil médicalisé (LAM)	-
Lit halte soin santé (LHSS), LHSS mobiles, LHSS de jour	-
ACT hors les murs d'un autre ou du même gestionnaire	-
ACT d'un autre gestionnaire	-
Etablissement social d'hébergement du dispositif accueil, hébergement, insertion (AHI)	-
Etablissement social d'hébergement relevant du dispositif national d'accueil (DNA)	-
Services sociaux municipaux/départementaux	5%
Services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) ou unités sanitaires en milieu pénitentiaire (USMP)	-
Association d'aide aux malades	5%
Autre établissement au service de l'association ou du service	-
Initiative de la personne ou des proches	-
Initiative du médecin traitant	5%
Professionnels du 1er recours	-
Equipe mobile santé précarité et maraude	-
115/ Veille sociale/ Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO)	-
Services spécialisés : prostitution, ...	-
Autres	-

Tableau 13 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année

4/ Profil social des résidents

	Résidents présents	Candidatures	Candidatures avec accompagnants
Hommes	67%	70%	10%
Femmes	25%	23%	35%
Transgenres/intersexes	1%	1%	-
Mineurs	7%	6%	55%

Tableau 14 : Répartition Hommes/Femmes/Mineurs/Transgenres/Intersexes en ACT

< 18 ans	6%	
18-45 ans	61%	
46-60 ans	26%	> 45 ans : 32%
> 60 ans	6%	

Tableau 15 : Age des résidents

Célibataire	89%
En couple	11%

Tableau 16 : Répartition des situations familiales des résidents

% de candidatures avec accompagnants	15%
Nombre total d'accompagnants	18
% d'accompagnants mineurs	50%
% de résidents avec un ou des accompagnants	16%

Tableau 17 : Accompagnants accueillis en ACT

% de résidents sous-main de justice	5%
-------------------------------------	----

Tableau 18 : Résidents présents en ACT sous-main de justice

Aménagement de peine	100% (1 répondant)
Suspension de peine pour raison médicale	-
Sortie de prison (libération)	-

Tableau 19 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficient d'une protection maladie de base	76%	100% (2 répondants)
Ne bénéficient pas d'une protection maladie de base	24%	-

Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficiaire d'une protection complémentaire	72%	100% (2 répondants)
Ne bénéficie pas d'une protection complémentaire	28%	-

Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficiaire de la reconnaissance ALD	82%	95% (2 répondants)

Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
En emploi (temps plein ou partiel) ⁶	8%	9%
Scolarisé ou en formation	11%	13%
Demandeur d'emploi	16%	9%
Retraite ou préretraite	-	-
En invalidité ou inaptitude au travail reconnue par la MDPH	13%	17%
Sans activité professionnelle, ni scolarisation, ni formation	53%	52%

Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Nombre de personnes ayant des revenus d'activité (salaire et primes) ou de remplacement	8%	4%
Nombre de personnes bénéficiant d'allocations ou assimilés	61%	78%
Autre : ressources financières provenant d'un tiers	3%	-
Autre : formation rémunérée	-	-
Sans revenu	29%	17%

Tableau 24 : Revenu des résidents présents en ACT

⁶ Y compris les résidents en arrêt maladie

5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès

Hébergement durable	3%	Originaire du département	100%
Hébergement provisoire	74%	Originaire d'un autre département de la région	-
Sans hébergement	24%	Originaire d'une autre région	-
		Sans domiciliation	-

Tableau 25 : Situation d'hébergement des résidents présents avant leur entrée en ACT

Solutions d'hébergement durables (72%)	Logement autonome avec bail direct	57%
	Logement autonome avec bail glissant ou un logement accompagné	5%
	Retour à domicile (propriétaire)	-
	Hébergement pérenne chez des proches	10%
	Etablissement médico-social pour personne en situation de handicap	%
	Etablissement médico-social pour personnes âgées	%
	Famille d'accueil	%
Solutions d'hébergement provisoires (20%)	Etablissement social du dispositif AHI (CHRS, CHU)	10%
	Etablissement social du dispositif national d'accueil (DNA)	%
	LAM	%
	LHSS	%
	Autre ACT	%
	Etablissement médico-social spécialisé en addictologie	%
	Etablissement de santé (hôpital, SSR...)	%
	Hôpital psychiatrique	%
	Famille d'accueil thérapeutique	%
	Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, en hôtel...)	10%
Autres (9%)	Emprisonnés dans un établissement pénitentiaire	%
	Retour dans leur pays d'origine (volontairement ou non) ou départ à l'étranger	%
	Sans solution	%
	Non renseigné	9%

Tableau 26 : Situations d'hébergement des résidents sortis du dispositif ACT (hors décès)

Rupture de contrat à l'initiative du résident	10%
Exclusion	10%

Tableau 27 : Proportion de résidents avec une rupture d'accompagnement

% de résidents présents décédés dans l'année en ACT	3%
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	9%

Tableau 28 : Proportion de décès en ACT

< 6 mois	5%
6-12 mois	11%
12-18 mois	11%
18-24 mois	32%
> 2 ans	42%

Tableau 29 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants (2 répondants)

Durée ⁷ moyenne d'hébergement pour les résidents sortis dans l'année	17,6 mois
Taux d'occupation	92% (2 répondants)

Tableau 30 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d'occupation

⁷ Si la durée d'hébergement est temporaire en ACT, il n'y a pas de durée limite indiquée dans le décret

6/ Pathologies des résidents

	Candidats	Résidents présents
Tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)	7%	18%
Affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)	24%	17%
Diabète de type 1 et diabète de type 2 de l'adulte ou de l'enfant	13%	13%
Formes graves des affections neurologiques et musculaires (dont myopathie), épilepsie grave	12%	9%
Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif (insuffisance rénale)	8%	9%
Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le VIH	4%	9%
Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves	8%	8%
Insuffisance respiratoire chronique grave (exemple : asthme grave)	4%	3%
POLYARTHRITE 2	2%	3%
Addictions	4%	1%
Hémophilies et affections constitutionnelles de l'hémostase graves	2%	1%
Cirrhoses	1%	1%
Maladies dermatologiques	2%	-
Maladie de Parkinson	2%	-
Accident vasculaire cérébral invalidant	2%	-
Autres	5%	8%

Tableau 31 : Répartition des pathologies principales ayant entraîné une demande d'admission en ACT

% de candidats ayant une ou plusieurs comorbidités	54% (2 répondants)
% de résidents présents ayant une ou plusieurs comorbidités	47%

Tableau 32 : Proportion des comorbidités (hors addiction et handicap)

	% de résidents souffrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents souffrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie en ACT
Affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)	17%	11%	28%
Diabète de type 1 et diabète de type 2 de l'adulte ou de l'enfant	13%	9%	22%
Tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)	18%	-	18%
Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves	8%	9%	17%
Formes graves des affections neurologiques et musculaires (dont myopathie), épilepsie grave	9%	6%	15%
Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif (insuffisance rénale)	9%	3%	12%
Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le VIH	9%	-	9%
Accident vasculaire cérébral invalidant	-	7%	7%

Tableau 33 : Prévalence des pathologies en ACT

Nombre de résidents avec un handicap reconnu par la MDPH	65% (2 répondants)
--	--------------------

Tableau 34 : Prévalence des situations de handicap en ACT

% de candidats présentant une conduite addictive (hors tabac, jeux...)	34% (2 répondants)
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif d'alcool	30%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de tabac	43%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de substances psychoactives	8%
% de résidents ayant un traitement de substitution aux opiacés	-
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de médicaments	4%
% de résidents ayant une addiction non liée à un produit : jeux, internet, téléphone...	4%

Tableau 35 : Prévalence des addictions en ACT⁸

% de résidents nouvellement concernées dans l'année (hors changement de prestataires) par :	
Hospitalisation à domicile, soin palliatif à domicile...	2%
Infirmiers à domicile, SSIAD, infirmiers libéraux, ...	55%
Appareillage médicalisé (oxygène à domicile, lits médicalisés, ...)	11%
Pharmacien, pharmacien à domicile	50%
Kinésithérapeute	45%
Diététicien	13%
Ophtalmologue, opticien	42%
Pédicure, podologue	13%
Dentiste, orthodontiste	32%
Ergothérapeute	7%
Psychologue	23%
Médecin traitant	45%
Médecin généraliste (non médecin traitant)	8%
Psychiatre	23%
Autres médecins spécialistes (chirurgie)	21%
Autres médecins spécialistes (soins)	52%
CAARUD, service d'addictologie...	18%

Tableau 36 : Interventions extérieures de professionnels du soin (2 répondants)

⁸ Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions

% de résidents nouvellement concernées dans l'année (hors changement de prestataires) par :	
Conseiller en insertion professionnelle	18%
Accès à la formation/alphabétisation	15%
Juriste, avocat	3%
Service pénitentiaire d'insertion et probation	3%
Tutelle, curatelle	10%

Tableau 37 : Interventions extérieures de professionnels hors soins